



Pour profiter de l'offre, suivez le guide.

1. Du 24 juin au 31 juillet 2015, achetez un PC HP éligible

La liste des produits éligibles se trouve à l'intérieur du dépliant. L'achat du produit éligible doit être fait en France métropolitaine ou à Monaco.

2. Rendez-vous sur le site hp.com/fr/promo

Allez ensuite sur la page « Profitez de l'été avec HP » dédiée à la promotion. Saisissez en ligne le détail de votre achat, vos coordonnées et votre IBAN (figurant sur votre RIB, d'une banque domiciliée en France). Vous recevrez par la suite un bulletin de remboursement pré-rempli à l'adresse e-mail que vous aurez renseignée.

3. Rassemblez les pièces suivantes :

- le bulletin de remboursement obtenu préalablement sur le site hp.com/fr/promo
 - une photocopie du ticket de caisse ou de la facture, datée entre le 24 juin et le 31 juillet 2015 en entourant le libellé du produit acheté ainsi que la date d'achat
 - l'IBAN
 - le code-barre original du produit est à découper sur l'emballage. Ce code-barre est composé de 12 chiffres et commence par 8.
- Exemple de code-barres :



4. Envoyez le tout

Sous enveloppe dûment affranchie avant le 14 août 2015 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse se trouvant sur le bulletin de participation.

5. Recevez votre remboursement par virement bancaire sous 4 semaines environ

Une confirmation par e-mail vous sera envoyée. Pensez à vérifier vos spams si vous ne recevez pas l'email de confirmation.

Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours concernant les mêmes produits dans la limite d'un remboursement par foyer ou entreprise (même nom, même adresse, même raison sociale et/ou même IBAN/BIC). Offre réservée aux entreprises ayant leur siège social en France métropolitaine ou Monaco ainsi qu'aux particuliers y résidant. Frais d'envoi de la demande non remboursés. Toute demande incomplète ne sera pas prise en considération. La société HP ne saurait être tenue responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou mauvais adressage...). Toute participation envoyée à une autre adresse que celle indiquée sur le bulletin de participation ne sera pas prise en considération. Conformément à l'article 17 de la Loi Informatique et Libertés du 06/01/78, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification ou de suppression des données les concernant, en écrivant à l'adresse HP France - Service consommateur, 1 avenue du Canada, 91947 Les Ulis.

© 2015 Hewlett-Packard France SAS au capital social de 438 000 000€, RCS Evry 652 031 857.

Profitez de l'été avec HP.

Du 24 juin au 12 juillet 2015

Prolongation jusqu'au 31 juillet 2015

hp.com/fr/promo

Jusqu'à 100€
remboursés



Idéal pour vos besoins au quotidien

**Jusqu'à 50€
remboursés**

Pour l'achat d'un PC HP de la gamme Pavilion



HP Pavilion x2

- Aussi compact qu'une tablette. Aussi performant qu'un ordinateur portable.
- Un PC Windows 100% productif
- Longue durée de vie



HP Pavilion 500

- Des performances sur mesure
- Le multitâche à portée de tous
- Une fiabilité à toute épreuve

PC HP éligibles :

- PC portables HP de la gamme Pavilion
- PC de bureau HP de la gamme Pavilion
- PC hybrides HP de la gamme Pavilion

La combinaison parfaite entre performance et design

**Jusqu'à 100€
remboursés**

Pour l'achat d'un PC HP de la gamme ENVY



HP ENVY 15

- Des performances haut de gamme
- Un profil métallisé aux lignes épurées
- Une expérience multimédia riche



Tout-en-un HP ENVY Recline

- Son pied ajustable au service de votre confort
- Une utilisation intuitive pour tous
- Un design élégant et épuré

PC HP éligibles :

- PC portables HP de la gamme ENVY
- PC de bureau HP de la gamme ENVY
- PC hybrides HP de la gamme ENVY